



Conseil international du Café

130^e session (extraordinaire)

Session virtuelle

9 et 10 février 2022

Londres (Royaume-Uni)

Ordre du jour provisoire

Point

Document

Ouverture de la 131^e session du Conseil

Le Président du Conseil prononcera un discours d'ouverture.

1. Ordre du jour - à adopter

ICC-131-0

2. Redistribution des voix pour l'année caféière 2021/22 - à examiner et, le cas échéant, à approuver

ICC-131-1

Le Chef des opérations fera rapport.

3. Vice-président du Conseil - à élire

verbal

Conformément à l'article 10 de l'Accord de 2007, le vice-président pour l'année caféière 2021/22 doit être élu parmi les représentants des Membres importateurs.

4. Poste de directeur exécutif - à examiner

Conformément à la décision du Conseil relative à la nomination du directeur exécutif ([ICC-129-6](#)) et aux décisions de la 130^e session du Conseil, le Conseil examinera les candidatures au poste de directeur exécutif.

4.1 Rapport du Président du Comité des finances et de l'administration sur l'examen des candidatures au poste de directeur exécutif - à examiner et, le cas échéant, à approuver

- 4.2 Procédures de vote et procédures de présentation des candidats - à examiner** [WP-Council 319/21](#)
[Rev. 1](#)
[WP-Council 320/21](#)

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

4.3 Candidats au poste de directeur exécutif - à examiner

4.3.1 Candidate du Brésil : Mme Vanússia Maria Carneiro Nogueira [ICC-130-3](#)

- Déclarations des gouvernements Membres
- Déclaration de la candidate
- Questions et réponses

4.3.2 Candidat du Viet Nam : M. Tran Kim Long [ICC-130-5](#)

- Déclarations des gouvernements Membres
- Déclaration du candidat
- Questions et réponses

5. Pouvoirs - à examiner et, le cas échéant, à approuver verbal

Le Président examinera les pouvoirs avec l'aide du Secrétariat et fera rapport au Conseil.

6. Réunions futures - à noter verbal

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés lors de la prochaine session afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour, et à apporter des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures.

7. Questions diverses - à examiner verbal

8. Séance de clôture